



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le dimanche 13 janvier 2019 à la salle des fêtes. Lors de celle-ci, et avant le discours de M. le Maire, une rétrospective réalisée par la commission Communication et Informations, dirigée par M. Denis Drousie, conseiller délégué, a été diffusée et a permis de retracer succinctement les différentes actions municipales et associatives menées dans la commune au cours de l'année 2018. Ensuite, les enfants de Recquignies et du hameau de Rocq, accompagnés d'Emilie Monié, professeur de musique dans le cadre des ateliers « DEMOS » ont fait découvrir à l'auditoire une partie de leur travail entamé depuis la rentrée.

M. le Maire a débuté son discours par deux informations qui font la une des conversations dans notre ville, et ce pour éviter les spéculations sur les réseaux sociaux et dans les chaumières. La première concerne ALDI qui a déposé, il y a quelques semaines, un permis de construire sur la commune d'Assevent pour y implanter une structure plus importante que la nôtre en surface mais aussi pour s'adapter aux normes de sécurité tout en y créant un nouveau concept. La municipalité a immédiatement pris contact avec le directeur régional de Lille qui est venu personnellement en mairie confirmer cette décision prise par les dirigeants allemands de cette chaîne de distribution mais aussi de conserver le bâtiment qui est leur propriété.

Le deuxième point concerne les piscines de notre agglomération où de nombreux débats ont eu lieu dans la presse locale et les réseaux sociaux. Il y a quelques années, l'agglomération a pris la compétence des piscines de notre territoire. Une étude de ces structures a donc vu le jour et une commission a été mise en place en présence des maires des communes concernées et à défaut par un représentant. De ce fait, toutes les communes étaient représentées. Cette étude a révélé que le nombre de piscines sur notre territoire était supérieur à la moyenne nationale et que l'état de certaines d'entre elles amenaient des dépenses de réfection et de mise aux normes en accessibilité trop importantes. Une première décision a été prise avec la fermeture des piscines de Maubeuge et de Louvroil, suivie par une seconde décision avec la fermeture programmée des piscines d'Hautmont et de Jeumont. M. le Maire a tenu à rassurer l'assistance en signalant que la piscine de Boussois-Recquignies était épargnée du fait qu'elle était la piscine engendrant le moins de dépenses de réfection, une satisfaction d'autant plus qu'il s'agit d'une piscine très appréciée de ses utilisateurs.

L'année dernière, M. le Maire avait promis d'accueillir les habitants sur une place de Nice rénovée. C'est chose faite. Les palmiers ont été mis à l'abri pour l'hiver et ont été remplacés par des ifs. La place est pratiquement terminée et il ne reste que quelques aménagements tels que le traçage au sol, l'implantation de panneaux signalétiques et de plots le long de la voirie afin d'empêcher le stationnement sauvage sur les trottoirs en pavés.

Cette année, la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain et d'une maison situés entre la place et les monuments aux morts. Une réunion va avoir lieu dans quelques jours concernant une proposition d'aménagement paysager, ceci afin qu'elle soit présentée à la commission travaux et que ceux-ci débutent dans le courant de l'année. Quant à la maison, elle profite d'un parking avec une facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Quelques aménagements ont été réalisés par les services techniques pour accueillir les Restos du Cœur et ce à la grande satisfaction de Mme Philippe, responsable de l'antenne locale et de tous les bénévoles.

Concernant le centre de Recquignies, et plus particulièrement la rue du 06 septembre, les travaux auront bien lieu dans le courant de l'année avec le renforcement des réseaux d'eau, réalisé par Eau et Force, et avec la programmation de la réfection de la voirie par le Conseil Départemental. Du côté de la rue Armand Beugnies, là aussi les travaux sont en phase de finition avec le raccordement des réseaux aux habitations, la dépose des réseaux aériens et la mise en service de l'éclairage public.



Les travaux de mise en accessibilité ont été entamés l'année dernière à l'école du Centre. La salle des fêtes, la médiathèque et le restaurant scolaire ont été réalisés lors de la réfection de la place. S'en sont suivis le cheminement d'accès à l'école Jean Vilar et les aménagements dans les écoles maternelles. Les autres travaux, notamment l'Hôtel de Ville et les églises, auront lieu dans les mois à venir.

Cette année seront démarrés les travaux du chemin des Foyaux, dès que la dernière habitation sera terminée, et le parking face à la salle du Millénaire, dont l'appel d'offre va être lancé dans les jours à venir. Ces travaux sont à la charge totale de la municipalité. Le site de la Feutrierie, prisé par un nombre important de jeunes et de moins jeunes, se finalisera, dès que le temps le permettra, avec la pose de quelques tables et bancs, ainsi que d'un baby foot comme sur le plateau de Rocq (rappelons qu'en 2018, un parcours santé et des jeux complémentaires pour les bambins sont venus étoffer les structures déjà en place). Messieurs Denis Drousie et Daniel Philippe suivent de près ces travaux. Verront aussi le jour la fermeture automatique des cimetières et la pose, sur certains sites de notre ville, de caméras pour assurer leur sécurité : le pourtour de l'Hôtel de Ville, une partie de son parc, l'école Jean Vilar, le plateau sportif à Rocq et le site de la Feutrierie. A l'avenir, l'année prochaine, la protection sera étendue aux bâtiments de la place de Nice, de la médiathèque, du restaurant scolaire, des ateliers municipaux et de la future salle des sports, attendue par de nombreux jeunes et associations.

Une salle des sports qui prend quelques retards (un an) dû à l'obstination d'un administré qui emploie tous les moyens pour retarder ou empêcher sa réalisation. M. le Maire a rappelé que le permis a été accepté sans remarque, que la commission d'accessibilité et de sécurité n'a apporté aucune objection sur le dossier tout en recevant de leur part les félicitations sur le sérieux des études entreprises. Devant le silence de cet administré à toutes les sollicitations pour un arrangement à l'amiable ainsi qu'aux différents courriers, il a été décidé de l'assigner au tribunal d'instance qui doit se réunir dans les jours à venir.

Sur un autre sujet, M. le Maire a abordé le passage à la semaine des quatre jours dans les écoles où tout s'est bien passé, et Mme Sylvie Mutte qui s'occupe de la commission éducative/restauration/ALSH, une commission qui n'est pas toujours facile à gérer, semble satisfaite. Une autre commission qui n'est pas des plus faciles, outre l'organisation du repas des anciens, de la distribution des coquilles, de la distribution des colis aux aînés de 60 ans et plus, du voyage des aînés, Mme Linda Wallez gère les aides apportées aux plus démunis et cela n'est pas toujours aisé de prendre des décisions sur un temps d'accueil. M. le Maire tenait à les remercier l'une et l'autre, ainsi que les membres de leur commission, pour leur implication dans la tâche qui leur est confiée.

M. le Maire a ensuite parlé des finances, point fort de M. Gérard Maugars, qui sont des plus saines malgré les difficultés rencontrées dans les attributions de subventions. L'équipe municipale fait confiance à Mme Haution et aux services municipaux pour faire le maximum dans l'obtention de celles-ci. M. le Maire a rappelé que toutes les réalisations effectuées par la commune se font en autofinancement et que la dette est nulle. Par contre, il est plus que jamais nécessaire de faire très attention et d'être prudent dans les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans les années à venir. M. le Maire a tenu à rassurer l'auditoire quant à la reconduction des taux communaux, sans augmentation de ceux-ci, lors des débats sur le budget de la nouvelle année.

Avant l'invitation à se rassembler autour du verre de l'amitié, M. le Maire a terminé son discours par le fait que depuis plusieurs années la municipalité offrait aux adolescents de notre commune l'occasion de prendre des vacances, et ce avec une participation modique pour leur famille. Après l'Italie, l'Espagne, la Croatie, la Corse et d'autres régions françaises, les élus travaillent sur la possibilité d'emmener ces jeunes dans un pays ibérique, et plus précisément au Portugal. Cela fera la neuvième année que ces vacances sont organisées à destination de nos jeunes.

Remerciements à l'ensemble des acteurs qui permettent l'essor de notre ville.

Meilleurs vœux à toutes et à tous. Que cette année vous apporte joie, bonheur, réussite dans vos projets et surtout la santé !



LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution

Vendredi 29 mars 2019

Date de dépôt limite des articles

Mercredi 13 mars 2019

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

contact@mairie-recquignies.fr

www.mairie-recquignies.fr

Noël de la P.M.I.

Le vendredi 07 décembre 2018 après-midi, dans le cadre du Noël de la Protection Maternelle Infantile (PMI), la municipalité a reçu les familles et chaque enfant participant a reçu un jouet. A l'issue de ce moment convivial, boissons, café et friandises ont été proposés aux familles.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il a été créé en France par une ordonnance du 2 novembre 1945. Il a lieu une fois par mois dans les locaux situés à l'arrière de la Mairie. Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé.



Départ en retraite

Lors de la cérémonie des vœux au personnel communal qui s'est déroulée le vendredi 11 janvier 2019 dans l'auditorium de la médiathèque, M. Alain Lavaquerie a été mis à l'honneur suite à son départ en retraite.

Il est arrivé dans les services communaux voilà bientôt 43 ans (et plus précisément le 1^{er} août 1975) en tant qu'ouvrier auxiliaire. Quelques années plus tard, il passera stagiaire en qualité d'ouvrier d'entretien (le 1^{er} avril 1978) avant d'être titularisé à ce poste un an plus tard. De juin 1988 à décembre 2006, il sera agent technique intégral, avant d'être reclassé adjoint technique 1^{ère} classe de janvier 2007 à décembre 2016. Il termine sa carrière en tant qu'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Au cours de sa carrière, il a ainsi obtenu les différents échelons de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, à savoir argent, puis vermeil et enfin or. Cela pour le récompenser de sa compétence professionnelle et de son dévouement au service de notre collectivité. Plus de 40 ans durant lesquels il s'est occupé de l'entretien et de l'amélioration de notre cadre de vie.

Nous lui souhaitons de passer une agréable retraite auprès des siens, de sa famille et de ses amis.



Semaine du petit déjeuner

Après la semaine du sport, la semaine de l'eau et la représentation du spectacle « *Le trésor de la marmite* » en octobre pour les écoles primaires et du spectacle « *Dame vitamine* » en novembre pour les écoles maternelles, la ville de Recquignies a décidé d'organiser la semaine du petit déjeuner du lundi 26 au vendredi 30 novembre 2018.

Cette action s'est inscrite dans la continuité du programme « *Manger / Bouger* » : les enfants des écoles primaires et maternelles ont donc bénéficié de petits déjeuners gratuits à l'école, en collaboration avec notre prestataire la société API.

HÔTEL DE VILLE	MÉDIATHÈQUE	AGENCE POSTALE	HALTE GARDERIE
Du lundi au jeudi 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 (17h30 le mercredi)	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 14h00 à 17h00	Lundi et Mardi 14h00 à 17h00	Lundi 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
Vendredi 09h00 à 11h45	Mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mercredi et Vendredi 08h15 à 12h15
Samedi (en Médiathèque) 10h00 à 12h00	Samedi 10h00 à 12h00	Jeudi et Vendredi 14h00 à 17h00	Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé »
<i>Place de la République</i>	<i>Place de Nice</i>	<i>Médiathèque medi@nice</i>	<i>Médiathèque medi@nice</i>

Aide régionale au permis de conduire

La Région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire. Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, contactez le numéro vert régional (0.800.026.080), écrivez à aideaupermis@hautsdefrance.fr ou rendez-vous dans l'une des antennes régionales de proximité située près de chez vous (liste disponible sur le site <http://www.hautsdefrance.fr>).



PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50). **A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du samedi 02 février 14h00 au mardi 05 février 12h30, du mardi 26 février 12h30 au samedi 02 mars 12h00, du samedi 23 mars 14h00 au mardi 26 mars 12h30.**

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription. Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant). La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n°2016-1048.



Les inscriptions se déroulent aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le vendredi de 09h00 à 11h45 et lors de la permanence à la Médiathèque le samedi de 10h00 à 12h00). Il convient de compléter le formulaire Cerfa n°12669*02 disponible sur Internet ou en Mairie et de fournir les documents suivants :

Pour une inscription : Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an), un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois) et pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française le décret de naturalisation

Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune : Une pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois)

Pour une erreur ou une modification d'état civil : Une pièce d'identité ou un acte de naissance ou de mariage

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

04 février et 04 mars 2019 de
14h00 à 15h30 à la salle du
Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Hourlier Sabine

Prochaines permanences

Dates non connues à ce jour à la
Médiathèque medi@nice, sur
rendez-vous

*Veillez prendre un rendez-vous
préalable auprès de l'U.T.P.A.S.
de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou
par mail à aurelieperot59@gmail.com*

Tarifs Restaurant Scolaire, 3^{ème} âge et adultes

Le décret n°2006-753 article 1^{er} du 29 juin 2006, relatif aux prix des cantines scolaires, prévoit que les tarifs de restauration scolaire sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge. De ce fait, à la suite du Conseil Municipal du 11 décembre 2018, les tarifs sont maintenus pour l'année 2019, à savoir :

- ♦ **Tarifs scolaires** : 2.50€ (maternelle et primaire), 2.90€ (maternelle et primaire « extérieur »), 4.10€ (repas exceptionnel scolaire).
- ♦ **Tarifs adultes** : 4.90€ (repas 3ème âge au foyer restaurant), 11€ (repas extérieurs 3ème âge au foyer restaurant), 3.10€ (repas du personnel qu'il soit titulaire, auxiliaire, stagiaire ou contractuel), 5.90€ (repas extérieurs aux services).

Les demi-tarifs seront appliqués aux familles de Recquignies, bénéficiaires du RSA sur présentation de l'attestation CAF relative aux prestations du mois précédant la prise des repas. Le solde de la participation des familles bénéficiaires du RSA sera pris en charge par le C.C.A.S. (demi-tarif).

Location de la salle des fêtes et de la salle du Millénaire

À la suite du Conseil Municipal du 11 décembre 2018, la salle des fêtes peut être louée aux sociétés extérieures lorsque celles-ci rencontrent des difficultés particulières pour l'obtention d'une salle dans leur commune. Les critères d'attribution de la salle respectent l'ordre suivant : calendrier des fêtes de la commune, calendrier des fêtes des associations communales, administrés et enfin associations extérieures (demande à faire deux mois avant la date souhaitée).

- ♦ **Tarifs** : 180€ pour une journée (exposition/vente) puis 100€ par jour supplémentaire, 100€ pour un vin d'honneur, 200€ pour un repas ou une soirée dansante (sans utilisation du four ou de la gazinière), 40€ pour l'utilisation du four ou de la gazinière (nettoyage par les services municipaux), 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 300€ pour le dépôt de caution (obligatoire).
- ♦ **Pour les associations locales** : 1^{ère} location gratuite, 40€ pour la 2ème et la 3ème location puis tarif normal (sans utilisation du four ou de la gazinière).
- ♦ **Pour les sociétés extérieures** : 300€ pour une journée puis 300€ par jour supplémentaire, 500€ pour un repas ou une soirée dansante (sans utilisation du four ou de la gazinière), 40€ pour l'utilisation du four ou de la gazinière (nettoyage par les services municipaux), 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 800€ pour le dépôt de caution (obligatoire).

Rappel des conditions de paiement stipulés dans le contrat : versement des arrhes (25% du montant de la location) en Mairie lors de la réservation (en cas de désistement, les arrhes sont perdues) et versement du solde de la location 10 jours avant la remise des clés en Mairie (contre remise d'un reçu qui devra être présenté à la remise des clés) ainsi que le dépôt du chèque de caution.

Rappel pour les associations : concernant la première location gratuite, en cas d'annulation hors délai (mini 15 jours avant la manifestation), la gratuité est perdue.

Concernant la salle du Millénaire, celle-ci peut toujours être louée compte tenu des demandes fréquentes et du taux d'utilisation de la salle des fêtes. La salle sera exclusivement louée pour des apéritifs dinatoires et sans location de vaisselle.

- ♦ **Tarifs** : 150€ pour une journée d'exposition/vente puis 100€ par jour supplémentaire, 100€ pour un vin d'honneur, 150€ pour un repas dinatoire, 17.50€ l'heure de nettoyage des locaux, 300€ pour le dépôt de caution (obligatoire).

DÉCHETTERIES

Jeumont : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Depuis le 1^{er} novembre 2018, du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

A partir de mai 2019, du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

**18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge**

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Dates de collecte des encombrants : 26 juin 2019.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous en 2019.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

Recquignies dans les guerres mondiales

Dimanche 6 septembre 1914 : Krupp contre les forges de Recquignies

Texte de Jérôme Canny



La bataille des frontières fait rage depuis des semaines. Les bâtiments des Forges de Recquignies ne voient déjà plus passer les nombreux trains d'avant ce terrible été 1914. Le plan de guerre Schlieffen, suivi par Von Moltke, le général en chef, consiste à passer par la Belgique pour attaquer la France. La Meuse et la Sambre pour prendre Paris.

Mais les Belges se défendent crânement, énergiquement, vaillamment. Liège, puis Namur puis Charleroi et Mons sont tombées. Les troupes françaises qui combattaient dans le royaume refluent désormais tandis que les réfugiés belges affluent dans le Nord de la France. Parmi eux, cinq hommes : Aimé Dangre, Joseph Ladrière, Constant Lernite et deux frères, Camille et Oscar Préau. Leur ultime voyage.

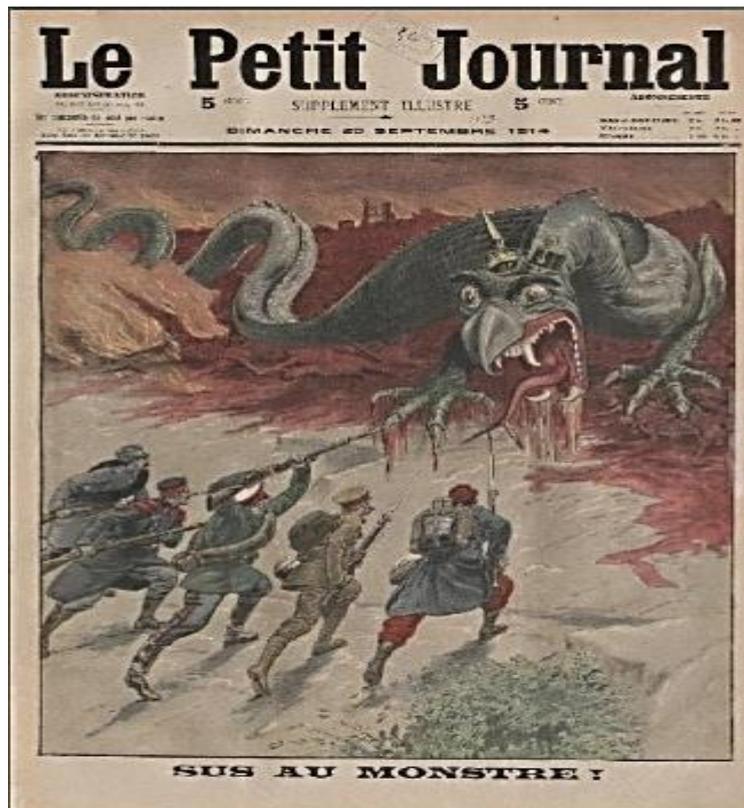
Les Uhlans, messagers de la dévastation, avancent. Ils sont capables de parcourir jusqu'à cent kilomètres par jour. Par les vallées et les plaines de Belgique. Ces cavaliers de l'apocalypse annoncent les orages d'acier. Comme si leurs casques à pointe leur permettaient de concentrer l'énergie céleste là où ils trottaient.



Des nuées d'obus « *hergestellt in Deutschland* ». Krupp, tel un Vulcain moderne, les façonnera dans ses forges. Canons et obus pour l'armée du Reich. Vrai, il répondra aux commandes du Reich. Vrai, il participera à ce que les historiens appellent l'effort de guerre. L'industriel sera l'un des rouages de cette guerre qui deviendra totale. Les quatre-vingt-mille ouvriers trimeront pour gagner un peu plus que leur survie dans cette entreprise paternaliste. Sous la conduite d'Alfred Hugenberg, qui n'est pas encore le ministre de l'économie d'Hitler. La famille Krupp encaissera les Reichmarks. Ils permettront à Margarethe, la mère ainsi qu'à ses filles Bertha et Barbara de continuer à aménager leur île privée à Capri. Elles pourraient vivre en sécurité, elles. Descendre la falaise rocheuse jusqu'à la mer et se promener sur cette rampe aux innombrables lacets. Une maçonnerie vertigineuse, témoin d'une époque où les riches aimaient vivre cachés. Loin des déluges de feu, des dévastations et des massacres. Loin des villages martyrs et des otages fusillés. Loin de la folie du Kaiser et des somnambules européens. Loin de la tombe grise de leur mari et père Friedrich à Essen.



A trois cents kilomètres de Recquignies se dresse prétentieusement une tombe massive, inélégante, surmontée d'un aigle germanique en bronze. On la croirait sortie des projets architecturaux d'Hitler pour Berlin dans les années 1940. Sa « Germania ». Une tombe siglée des trois cercles, symboles du conglomérat de la Ruhr. Une marque déposée, protégée, dont les canons allaient laisser leur marque presque indélébile dans les champs de bataille des Flandres à l'Alsace. Les trois mêmes cercles que ceux de l'ascenseur que vous utilisez de temps à autre aujourd'hui. Vous regarderez, ils sont gris, sur fond bleu et surmontés d'un arc. Une sépulture aussi volumineuse que les sept « Parizer Kanonen » que les Français surnommeront « Grosse Bertha ». Des canons de soixante-quinze tonnes et de la taille d'un train. Des obus de cent vingt-cinq kilos qui montent à quarante kilomètres d'altitude, aux limites de la stratosphère, avant de venir s'abattre sur les immeubles de civils innocents de la Ville Lumière. Deux cent cinquante-six morts à Paris en 1918. Les femmes Krupp, si distinguées, ne verront pas le massacre de 674 civils brûlés vivants dans l'église de Dinant. « Gott mit uns », Dieu avec nous, comme le proclamait la devise de l'armée de Guillaume. Les femmes Krupp entendront encore moins parler des treize fusillés de Recquignies. Ce massacre est presque banal après les atrocités commises par la Deutsches Herr à Tamines. Le récit dans la presse des mains coupées à des enfants en Belgique, pourtant faux, avait eu pour effet l'enrôlement massif de volontaires anglais. Une guerre de civilisation disent certains historiens dans laquelle les boches, les barbares, les Huns, les monstres ont à nouveau déferlé.



Krupp n'a pas non plus entendu parler de la création des forges de Recquignies en 1907. Des industriels belges voulaient vendre leurs produits en France et contourner le protectionnisme douanier. Recquignies, un village ordinaire dont la dernière syllabe fait aujourd'hui rimer l'un des noms du CAC 40 : Vallourec. Trois milliards de chiffres d'affaires pour l'entreprise française et quarante-et-un pour l'Allemande. Après tout, cette usine n'a pas la même spécialité que les siennes, lui l'homme des hauts-fourneaux. Après tout, le vieux conservateur qu'était Krupp se serait peut-être dit que les troupes allemandes avaient bien le droit de détruire ces forges. Puisqu'elles avaient copié un procédé germanique. Le laminage de tubes en acier sans soudure de Mannesmann. Ce sont d'ailleurs des soldats de la Rhénanie, comme eux, qui vont envahir Recquignies. Dans une biographie d'un des directeurs de l'usine, Fernand Valentin, on apprend que les machines seront déménagées dans l'Empire pendant la Grande Guerre et serviront à fabriquer des obus. La guerre serait désormais mondiale et la violence serait industrielle.



Paris, le 16 septembre 1920

Le Ministre de la Guerre cite à l'ORDRE de l'ARMÉE la commune de Recquignies (Nord)

« En partie détruite par le canon, n'a cessé de conserver son sang-froid et sa confiance dans le succès de nos armes pendant l'occupation ennemie et sous les bombardements »

(Cette citation a été insérée au J.O. du 18 septembre 1920)

►►► Rendez-vous dans le prochain bulletin avec le récit « Dimanche 06 septembre 1914, treize civils sont fusillés ».

Déploiement de la fibre optique, où en sommes nous ?

Le déploiement de la fibre dans l'Agglomération se fait au travers de 5 étapes qui sont les suivantes :

- ♦ **Etape 1 : Identification et installation du Noeud de Raccordement Optique (NRO).** Les deux NRO (locaux techniques d'où part le réseau principal de la fibre) sont installés à Maubeuge et Aulnoye-Aymeries.
- ♦ **Etape 2 : Installation des Points de Mutualisation (PM) :** les PM sont des armoires de rue installées dans chaque commune. Ils vont desservir l'ensemble des rues en fibre optique en empruntant le réseau historique France Telecom.
- ♦ **Etape 3 : Création du réseau de transport (ou réseau principal de la fibre).** Il prend naissance au NRO et alimente les PM.
- ♦ **Etape 4 : Réseau de desserte.** Cette étape consiste à amener la fibre optique du PM jusqu'à la limite de l'habitation. Le réseau de desserte emprunte les infrastructures existantes et également les appuis en façades, les poteaux France Télécom ou encore les colonnes montantes des immeubles.
- ♦ **Etape 5 : Abonnement Très Haut Débit (THD).** L'abonné peut choisir son fournisseur si celui-ci couvre le secteur où se situe son logement. Le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) construit alors le dernier tronçon de la fin du réseau de desserte jusqu'à l'habitation.

Pour les étapes 3 et 4, les travaux commenceront à Recquignies au quatrième trimestre 2019.

Attention ! Une fois le réseau de desserte réalisé, il faudra patienter encore un peu. En effet, la date de fin de déploiement ne signifie pas que les habitants seront immédiatement éligibles à la fibre optique. Le réseau de fibre optique ne sera commercialisable qu'après une période de trois mois (imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Pour plus de détails concernant ces étapes, rendez-vous sur le portail interactif mis en place par l'Agglo sur son site (<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr>).

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2019

Smic : le nouveau montant du Smic brut horaire est porté à 10.03€, soit 1 521.22€ mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Prélèvement à la source : le prélèvement à la source est le nouveau mode de paiement de l'impôt sur le revenu.

Lutte contre la conduite sans assurance : afin de lutter contre la conduite sans assurance, les policiers et les gendarmes ont désormais accès au fichier des véhicules assurés (FVA) devant permettre aux forces de l'ordre de détecter plus facilement les véhicules non assurés en circulation.

Prix du timbre : les tarifs du timbre-poste pour les particuliers (lettre prioritaire ou lettre verte) augmentent en moyenne d'environ 10%.

Retraites complémentaires du privé : l'association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (Agirc) et l'association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arrco) fusionnent en un seul régime, le régime Agirc-Arrco, afin de simplifier la gestion pour les salariés, les retraités et les entreprises.

Plafond de la sécurité sociale : le plafond 2019 de la sécurité sociale est revalorisé de 2% par rapport au plafond 2018. Il est donc porté à 40 524€ en valeur annuelle, 3 377€ en valeur mensuelle, 186€ en valeur journalière et 25€ en valeur horaire.

Loi de finance 2019 : quelles nouveautés pour les particuliers ?

Impôt sur le revenu

Relèvement de 1,6% des limites de chacune des 5 tranches du barème de l'impôt sur les revenus.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source, mise en place d'une avance de 60% destinée aux bénéficiaires de crédits et de réductions d'impôt.

Prolongation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite) jusqu'au 31 décembre 2019.

Maintien pour 3 nouvelles années de l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Extension de la réduction d'impôt « Pinel » notamment aux contribuables achetant un logement où des travaux de rénovation sont réalisés (les travaux devant représenter au moins 25% du coût total de l'achat), ces logements devant être situés en particulier dans des communes où l'importance de la réhabilitation de l'habitat en centre-ville est forte.

Suppression de l'exonération des intérêts sur certains prêts familiaux.

Impôts locaux

Poursuite de la réforme de la taxe d'habitation.

Reconduction des montants de la contribution à l'audiovisuel public (139€ en métropole et 89€ outre-mer).

Aménagement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec en particulier une mise en place encouragée de la « part incitative » de cette taxe afin de favoriser le tri des déchets.

Autres mesures

Réévaluation de la prime d'activité.

Modification du barème du malus automobile avec l'abaissement à 117 grammes de CO2/km du seuil à partir duquel s'applique un malus.

Attention aux appels et courriels frauduleux !

Vous avez peut-être reçu dernièrement des appels téléphoniques ou des courriels semblant émaner de l'Assurance maladie ? Attention, il s'agit peut-être d'appels ou de courriels frauduleux !

Selon l'Assurance maladie, il existe en effet en ce moment des campagnes de vishing (démarchages frauduleux par téléphone) usurpant le nom de l'Assurance maladie, vous laissant un message sur votre répondeur vous demandant de rappeler votre CPAM à un numéro fortement surtaxé.

Ne donnez pas suite et **retenez que seul le 3646 vous permet de joindre votre CPAM**. Par ailleurs, **sachez que, lorsque l'Assurance maladie cherche à vous joindre par téléphone, le numéro qui doit s'afficher à l'écran est soit le 3646 soit le 05.53.35.62.37**. Enfin, dans le cas présent, souvenez-vous que votre interlocuteur au téléphone ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires.

Attention également aux courriels frauduleux qui n'émanent pas de l'Assurance maladie. Il s'agit de manœuvres pour vous inciter à livrer vos données personnelles (informations médicales, numéro de sécurité sociale ou coordonnées bancaires), on parle alors de tentatives de phishing (ou hameçonnage).

Ne répondez pas à ce type de courriels et supprimez-les de votre messagerie électronique. **Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition.**

Le Dossier Médical Partagé (D.M.P.)

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un nouveau service de l'Assurance Maladie. Véritable carnet de santé numérique, il conserve la mémoire de votre santé. Créez-le ! Le DMP vous permet de conserver vos informations de santé en ligne (historique de soins des 24 derniers mois, traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux, comptes-rendus d'hospitalisation, etc.) et de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui pourront ainsi mieux vous soigner.

Un meilleur suivi pour une meilleure santé

Gratuit et confidentiel, le DMP est avant tout un service utile. En simplifiant et en sécurisant le partage des informations de santé utiles à votre prise en charge, le DMP favorise la coordination et la qualité des soins entre tous les professionnels de santé, même à l'hôpital.

Une fois le DMP créé, vos informations de santé (déposées dans le DMP par les professionnels de santé qui le prennent en charge ou par vous-même) sont accessibles à tout moment sur le site <https://www.dmp.fr> ou via l'application mobile DMP (disponible dans l'Apple Store et dans Google Play).

Elles peuvent être consultées, avec votre accord, par votre médecin traitant ou par tout professionnel de santé qui est amené à vous prendre en charge. À chaque instant, vous gardez le contrôle de l'accès au service. Vous pouvez ajouter une information (personne à prévenir en cas d'urgence, personne de confiance, directives de fin de vie, etc.) ou décider de masquer certains documents.

Comment créer votre DMP ?

Vous pouvez facilement créer votre DMP en vous connectant sur le site <https://www.dmp.fr> : munissez-vous de votre carte Vitale, renseignez une adresse mail ou un numéro de téléphone mobile qui servira à vous avertir dès qu'un nouveau document sera ajouté à votre DMP, déclarez votre médecin traitant et choisissez les professionnels de santé pouvant y accéder.

Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous ou pour votre enfant mineur.

Calendrier des dates de versement des prestations de la CAF

Allocations familiales, aides personnalisées au logement, RSA, prime d'activité. **En règle générale, le paiement des prestations se fait le 5 de chaque mois** sauf lorsque le 5 tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié auquel cas, le paiement est reporté au jour ouvré le plus proche (avant ou après le 5).

En 2019, ce paiement sera reporté par deux fois, à savoir le lundi 06 mai 2019 et le vendredi 04 octobre 2019. Concernant les droits des allocataires correspondant au mois de décembre 2019, le paiement est prévu le lundi 6 janvier 2020.

À noter : en fonction de certains délais bancaires, les montants dus sont effectivement sur votre compte bancaire 1 à 5 jours après le versement effectué par la CAF.



Mi-saison au P.P.C.R.

Avant toutes choses, tous les membres du P.P.C.R. vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte beaucoup de joie et surtout une bonne santé !

Le championnat a repris le 20 janvier dernier, pour la seconde phase. C'est une nouvelle fois en Régionale 4 que notre équipe première évolue, elle va tout faire pour se maintenir dans cette division. Les deux autres équipes ont terminé deuxième de leur poule respective en ayant réalisé une très bonne première partie de championnat, mais sont passées toutes les deux à côté de la montée.

L'adhésion de nouveaux jeunes au club a contraint le président à engager une quatrième équipe. Nous avons donc une régionale 4, une Départementale 2 et deux Départementales 3, inscrites dans la seconde partie de championnat, et également une équipe Vétérans.

Prochains matchs les 3 février, 10 et 24 mars, 7 et 28 avril et 12 mai, pour les curieux du dimanche matin ! Toutes les activités sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « club Ppccr ».

Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.



Noël des Restos du Cœur ►

Samedi 22 décembre 2018, au sein du local situé Place de Nice, les bénévoles de l'antenne réchignienne des Restos du Cœur ont partagé avec les familles un goûter, puis ont remis des jouets aux enfants, visiblement ravis de fêter cet événement tous ensemble.



◀ Marché de Noël de l'A.P.E. Paul Langevin

Jeudi 13 décembre 2018, les membres de l'A.P.E. de l'école maternelle Paul Langevin organisaient le marché de Noël de l'association dans les locaux de l'école.

Activités de fin d'année pour les Ateliers Créations

La fin d'année fut une nouvelle fois chargée pour Patricia Soufflet et toute son équipe des Ateliers Créations, avec l'organisation de la nouvelle édition de la brocante aux jouets le 17 novembre 2018 et du marché de Noël les 15 et 16 décembre 2018.

Pour ces deux occasions, la salle des fêtes avait fait le plein d'exposants.

Lors de la brocante, les visiteurs ont pu faire de bonnes affaires en achetant toutes sortes de jouets comme des poupées, des jeux de société et bien d'autres choses qui feront, sans aucun doute, le bonheur de leurs enfants. Quant au marché de Noël, petits et grands ont pu flâner à la recherche d'idées de déco, de cadeaux originaux ou de petits plaisirs gourmands.



Activités de fin d'année de l'Harmonie

Le samedi 24 novembre 2018 s'est déroulée la traditionnelle messe de Sainte Cécile, en l'honneur de la patronne des musiciens, à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies, en compagnie de l'Harmonie de Recquignies et de la chorale MéliMélodie. A l'issue de celle-ci, une réception était organisée à la salle du Millénaire afin de mettre à l'honneur les élèves de l'école de Musique en présence de Mme Danielle Chapon, présidente, de M. le Maire, d'élus et de leurs professeurs. Un vin d'honneur a clôturé cette soirée avant que tous ne se retrouvent autour d'un repas à la salle des fêtes.



L'Harmonie de Recquignies, sous la baguette d'André Philippe, et la chorale MéliMélodie, dirigée par Jean-Pierre Lamy, ont donné leur concert de Noël le samedi 15 décembre 2018 à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies, avec une surprise musicale « *Les Fugaccio* ». Tous les mélomanes et le fidèle public ont pu entendre et savourer des œuvres très diverses, susceptibles de satisfaire toutes les sensibilités musicales.



Le concert de Printemps aura lieu le samedi 30 mars 2019 à 19h30 à la salle des fêtes (invité : Forges-Philippe) !



RECQUIGNIES

SALLE DES FÊTES PLACE DE NICE

THÉÂTRE PATOISANT

QUÉ DROLE

D'ESCOLE !

Pièce en 3 actes de Christian Derycke

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019

à 20h

SAMEDI 23 FÉVRIER 2019

à 20h

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019

à 16h

TARIF UNIQUE : 9 €

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 4 JANVIER 2019 AU :
06 81 54 37 60

25^{ème} Festival International « Harpe en Avesnois »

Plus communément appelé « *Harpe en Avesnois* », notre association a pour but de promouvoir la harpe sous toutes ses formes, de faire la promotion de jeunes harpistes ainsi que des artistes confirmés et de mieux faire connaître la région Sambre-Avesnois-Hainaut.

Chaque année depuis 1995, un festival de harpe se déroule sur le territoire de Sambre-Avesnois dont le rayonnement dépasse largement cette région, notamment dans toute l'Europe du Nord. **Du 26 février au 10 mars 2019 aura lieu le 25^{ème} festival international à Feignies, Maubeuge et Ferrière-la-Grande.** Retrouvez le programme complet des festivités sur <http://www.harpeenavesnois.com/fr>.

Renseignements et réservations par téléphone au 03.27.64.13.72, par mail à harpeenavesnois@gmail.com ou auprès du service culturel de Feignies au 03.27.68.39.02.

Le festival Harpe en Avesnois bénéficie de l'aide des villes de Feignies, Ferrière-la-Grande et Maubeuge, du Département du Nord, de la Région Hauts de France, de la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, et de SACEM.



harpe
en Avesnois

25th international Festival

26th February to 10th March 2019

Feignies - Maubeuge - Ferrière-la-Grande
Nord-Pas-de-Calais - France



◀ Spectacle « Dame Vitamine »

Le jeudi 15 novembre 2018, les enfants des écoles se sont rendus à la salle des fêtes pour assister au spectacle « *Dame Vitamine* » de la compagnie « *Annguéléia Spectacles* », pour leur plus grande joie.

Il s'agissait d'un spectacle pédagogique et interactif qui sensibilise les enfants au respect de soi et qui répond aux enjeux du parcours éducatif de santé.

Ensemble vocal Septentrion ▶

Le samedi 17 novembre 2018, l'ensemble vocal « *Septentrion* » est venu se produire sous la voûte de l'église Saint Sulpice avec son concert « *Ballade entre ciel et terre* ». De nombreux habitants avaient pris place sur les bancs, bercés le temps d'une soirée par les chants de cette chorale dirigée par Pascal Devoudelle. Ce moment musical a été très apprécié du public.



◀ Medianice dictée

Le vendredi 23 novembre 2018, une douzaine de personnes s'est rendue à l'auditorium de la Médiathèque pour la dernière séance de dictée de la saison 2018.

Pour mieux vous satisfaire, des nouveautés vous seront proposées en 2019. Cela sera désormais une fois par trimestre, le vendredi, à 18h00. Notez dès à présent dans vos agendas les 22 mars, 20 septembre et 15 novembre 2019. Les dictées se déroulent en toute simplicité à l'auditorium avec correction, explications orthographiques et grammaticales, voir historiques sur grand écran à l'issue des dictées. Pas de contrôle des résultats de chacun, sans



classement, et en toute amitié. Collation et boisson à la récréation.

Noël des enfants de la commune ▶

Le samedi 01 décembre 2018, près d'une centaine d'enfants de notre commune a répondu à l'invitation de la commission des fêtes et a assisté au spectacle de Noël au sein du cirque Romane Ritz.



◀ Concert « Un Noël en Chanté »

Les passionnés de chants de Noël n'ont pas été déçus le vendredi 07 décembre 2018. Comme un avant-goût des fêtes de fin d'année, Sylvie Bruniau, soprano maubeugeoise, accompagnée au piano par Marie-Noëlle Friedmann, a inondé l'église Sainte Sulpice de notes mélodieuses et fait découvrir ou redécouvrir le chant lyrique aux mélomanes confirmés et aux simples curieux venus à cette occasion. Elle a interprété un vaste programme de chants traditionnels de Noël et mélodies du XVIIe et XXe.



Table thématique sur Noël ▶

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, et plus particulièrement pour Noël, la Médiathèque a proposé une table thématique autour de cette fête. On y retrouvait une sélection de DVD, de CD et de livres tels que « *Mon merveilleux sapin de Noël* » de Dahlov Ipcar, « *Mes plus belles histoires de Noël* » de Carl Barks, « *Oui-oui sauve Noël* », « *L'apprenti Père Noël* », etc.



Ensemble folklorique WISLA

Le samedi 08 décembre 2018 a eu lieu un événement culturel de tout premier ordre dans la salle des fêtes avec la venue de l'ensemble folklorique Wisla.

A cette occasion, la salle des fêtes était bien remplie et a fait passer un très agréable moment aux spectateurs.

En effet, la cinquantaine de chanteurs, danseurs et musiciens ont permis de voyager à travers

les différentes régions de la Pologne. A noter qu'était présentée, pour la première fois sur scène, leur nouvelle danse de la région de Kurpie.



LusinganDuo

A l'occasion des vœux du Maire, l'auditoire a pu découvrir « LusinganDuo », rencontre de la violoncelliste Emilie Monié et du clarinetriste Lucien Berrier. C'est à près de deux mille kilomètres que leur rencontre musicale a eu lieu. En effet tous deux ont eu la chance de participer à une tournée en Tunisie en juillet 2018. Cette expérience a forgé des liens forts entre les deux musiciens passionnés, qui partageant tous deux un goût prononcé pour la musique de chambre. Le pari est audacieux tant cette formation instrumentale est méconnue même au sein des milieux mélomanes.

À travers des transcriptions, leur répertoire aborde aussi bien le jazz avec Scott Joplin, que le Tango avec Piazzola en passant par les classiques avec des compositeurs comme Beethoven ou Gounod. Musiciens ancrés dans le XXI^e siècle, ils ont également à cœur d'interpréter le répertoire composé pour clarinette et violoncelle par les compositeurs des trente dernières années avec par exemple des pièces de McKinley, Connesson ou Svante Henryson.



Edito de la saison culturelle 2019

La promotion d'une offre culturelle variée, ciblée, de qualité et accessible à tous est une volonté municipale, la mise en place de la médiathèque en septembre 2015 en était la preuve.

Cette nouvelle programmation répond une fois encore à une large thématique culturelle pour une découverte du plus grand nombre, avec la venue d'artistes de renoms et de nombreux talents à découvrir. Toujours en amélioration, elle sera une fois encore de très grande qualité pour notre petite commune.

Par cet édito, c'est l'occasion aussi de remercier nos partenaires de plus en plus nombreux, toutes les structures associatives de nature culturelle ou même sportive (et particulièrement l'harmonie communale et ses différentes sections, le club des aînés, les parents d'élèves, et l'association des Madissonn show pour un nouveau projet de « danses urbaines »), les écoles qui s'insèrent d'année en année dans les programmes, sans oublier les services municipaux. En effet, la préparation d'une saison culturelle est un travail nouveau pour tous, et demandant un grand investissement en temps.

De l'humour, du théâtre, du café-théâtre, des concerts, des découvertes folkloriques du monde, des lectures contées, des contes, des ateliers extra-scolaires tant pour les jeunes que pour les adolescents, des expositions, un voyage culturel, etc. La liste serait longue. Et ce, sans oublier l'atelier de jeunes musiciens appelé « DEMOS » sur notre hameau de Rocq qui entame sa seconde année.

Côté nouveauté, vous pourrez apprécier la nuit de la lecture, de la peinture et du Street-Art, un gala de danses urbaines, des rendez-vous réguliers le mercredi à la médiathèque pour les jeunes, mais aussi l'aide à de jeunes talents, rôle également incontournable d'un outil culturel quel qu'il soit.

L'objectif municipal en 2019 reste de rendre encore et toujours la culture et la lecture publique accessibles au plus grand nombre et ainsi aider nos jeunes à la réussite scolaire au travers de l'outil culturel. En constante amélioration, la commune peut être fière des équipements et des actions, tout en apportant des aménagements réguliers.

Pour terminer, nous vous souhaitons une formidable année culturelle 2019 à Recquignies et remercions les artistes, et tous les acteurs qui contribuent à la réalisation de cette future saison et nous font confiance.

La commission des fêtes

Tarifs d'adhésion à la Médiathèque

Optez pour la carte d'adhésion à la médiathèque, vous cumulerez ainsi tous les avantages de la médiathèque et profiterez en plus de tous les spectacles au tarif le plus avantageux.

Il est possible d'emprunter jusqu'à 5 livres (pendant 3 semaines), 2 revues (hors numéro en cours pendant 2 semaines), 2 CD (pendant 2 semaines), 2 DVD (pendant 1 semaine) et de consulter Internet (2h maxi par jour, dans la limite des places disponibles). La carte d'adhésion coûte 5€ pour les habitants de Recquignies.

Pour les bénéficiaires de la carte jeune (réchigniens 6/17 ans révolus) et pour les élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Recquignies (qu'ils habitent Recquignies ou non), la carte d'adhésion s'élève à 1€.

Le remplacement de la carte d'adhérent en cas de perte est facturé 1€, et une pénalité de 0.10€ (par jour de retard) est appliquée en cas de retard pour la restitution d'un document emprunté (à partir de la deuxième relance).

Tarifs des spectacles et billetteries

 **TARIF A**
8€ adhérents / 11€ non adhérents

TARIF B
6€ adhérents / 8€ non adhérents

TARIF C
3€ adhérents / 6€ non adhérents

TARIF ADOLESCENTS (6-17 ans)
1€ adhérents / 3€ non adhérents

Gratuit pour les moins de 5 ans révolus

La billetterie se trouve à la médiathèque Medi@nice où vous pourrez réserver et retirer vos places aux horaires d'ouverture de celle-ci. Les soirs de spectacle et selon les lieux des événements, elle sera également ouverte 30 minutes avant la représentation.

Il est précisé que :

- ◆ En cas d'annulation d'une manifestation, la valeur du billet payé par le spectateur sera remboursée sur demande de l'intéressé dans un délai maximum de trois mois à compter de la date du spectacle et sur présentation du billet complet et des coordonnées bancaires (Relevé d'Identité Bancaire).
- ◆ Tout billet vendu ne sera ni repris, ni remboursé, ni échangé, ni revendu.
- ◆ Les billets sont délivrés contre paiement intégral de leur montant et chaque billet n'ouvre droit qu'à une seule place.
- ◆ Aucun remboursement ni échange n'est accordé en cas de retard ou d'erreur de jour.

- ◆ Si le spectacle ou l'animation est interrompue au-delà de la moitié de sa durée, les billets ne seront pas remboursés.
- ◆ L'accès à la salle du spectacle sera refusé à toute personne se présentant en état d'ivresse ou sous l'effet d'une substance stupéfiante ainsi qu'à toute personne qui se présenterait dans une tenue indécente, même en possession d'un billet.
- ◆ Toute personne gênant le bon déroulement du spectacle sera expulsée immédiatement de la salle, avec si besoin, recours à la force publique.
- ◆ L'introduction de boissons ou de nourriture personnelle sont strictement interdites. La consommation est restreinte à l'espace délimité, près de la buvette si une telle offre est mise en place.
- ◆ Il est interdit de filmer, d'enregistrer et de photographier avec flash les spectacles.
- ◆ Il est interdit de fumer et d'utiliser des téléphones portables dans l'enceinte des salles de spectacle.
- ◆ Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans les salles de spectacle, à l'exception des chiens accompagnant les personnes handicapées.

▼ Démonstration des enfants du projet « DEMOS » à l'occasion des vœux du Maire ▼





Bruno Djarane, le chanteur trompettiste

Musicien hors pair, bien de chez nous (originaire d'Armentières), unique et doté d'un charisme inouï, Bruno Djarane a la particularité d'allier chansons et trompette. Au carrefour du souvenir et de l'émotion, cet amoureux de la chanson, doté d'un humour déconcertant, et d'un répertoire 100% chansons françaises a déjà fait lever des milliers d'hommes et de femmes en France, en Belgique, en Espagne, etc. et sur de nombreuses croisières à travers l'Europe.

Après le succès de son premier album, il a sorti son second cette année intitulé « *L'amour aujourd'hui* » contenant des reprises, des textes écrits par lui-même et d'autres par Jean-Jacques Debout, le tout mettant en lumière déjà ce grand du romantisme !

 **Bruno Djarane, le chanteur trompettiste**
Dimanche 03 février 2019 à 16h00 à la salle des fêtes
Droit d'entrée : 6€ adhérents / 8€ non adhérents
1€ pour les 6-17 ans (3€ non adhérents)
Gratuit pour les moins de 5 ans révolus

Dates des prochains ateliers à la Médiathèque

- Chaque premier mercredi du mois, atelier de dessin d'art
 - Chaque deuxième mercredi du mois, atelier « *Les bébés lecteurs* »
 - Chaque troisième mercredi du mois, atelier « *Les mercredis du conte* »
 - Chaque quatrième mercredi du mois, atelier « *Jouez avec moi* » (*Jeux anciens et éducatifs*)
- Gratuit pour les adhérents, 3€ pour les non adhérents.**

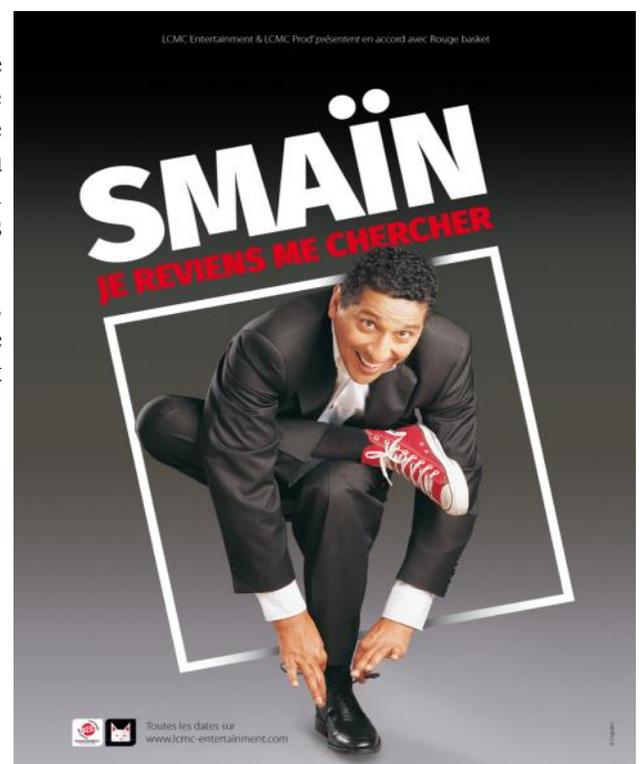
- Première semaine des vacances de février, atelier « *Trucage photo* »
 - Deuxième semaine des vacances de février, atelier « *Trucage vidéo* »
- 6€ pour les adhérents, 8€ pour les non adhérents.**
- Les 15 et 22 février, atelier « *Maquillage thématique* »
- Gratuit pour les adhérents, 3€ pour les non adhérents.**

Smaïn, « Je reviens me chercher »

Smaïn est de retour sur scène avec « *Je reviens me chercher* », one man show dans lequel ses souvenirs se bousculent. Il se livre, se projette comme un tourbillon d'émotions où la mémoire se délivre de ses friands moments de vie. Au détour d'une chanson, d'un texte où virevolte un humour enchanteur, Smaïn joue le jeu et se libère de son histoire. Avec humilité, il parcourt ses années d'enfance et ses années de douleurs pour nous transporter dans une intimité sans égale.

Faiseur des jeux des mots de la vie, quand la pudeur retenait ses larmes d'enfance. Smaïn est et devient l'ami, le frère, celui qui arpente aujourd'hui l'espace des jours heureux, qui partage la table et nourrit chacun de nous de vitalité et pour notre immense joie.

 **Smaïn, « Je reviens me chercher »**
Dimanche 24 mars 2019 à 15h30 à la salle des fêtes
Droit d'entrée : 8€ adhérents / 11€ non adhérents
1€ pour les 6-17 ans (3€ non adhérents)
Gratuit pour les moins de 5 ans révolus





LE PETIT RECHIGNIEN

Toutes les informations à retenir

Vie Municipale

Le 08 février, Date limite de dépôt du bon de commande de l'opération « *Plantons le décor* » (livraison des commandes le 02 mars à la ferme du zoo à Maubeuge).

Le 1^{er} mars, Fermeture de l'agence postale.

Le 13 mars, Nettoyage des fils d'eau de la commune (zone 1 et 2, centre-ville).

Le 31 mars, Date limite d'inscription sur les listes électorales.

Vignettes Stibus

Les 04, 05 et 07 février, et les 04, 05 et 07 mars, Distribution de 09h00 à 11h45, Mairie (présenter impérativement les justificatifs demandés).

Vie Culturelle

Le 03 février, Café Théâtre avec Bruno Djarane à 16h00, Salle des fêtes (Tarif B).

Le 06 février et 06 mars, Atelier dessin, Médiathèque (Gratuit)

Du 11 au 15 février, Atelier « Trucage photo », et **du 18 au 22 février**, Atelier « Trucage vidéo », Médiathèque (6€ adhérents / 8€ non adhérents).

Le 13 février et 13 mars, Atelier « *Bébé lecteur* », Médiathèque (Gratuit).

Le 20 février et 20 mars, Mercredi du conte, Médiathèque (Gratuit).

Le 27 février et 27 mars, Atelier « *Jouez avec moi* » (*Jeux anciens et éducatifs*), Médiathèque (Gratuit).

Les 15 et 22 février, Atelier « *Maquillage thématique* » (Gratuit)

Le 21 mars, Journée de la Poésie dans les écoles.

Le 22 mars, Medianice dictée à 18h00, Auditorium (Gratuit).

Le 24 mars, Spectacle « *Je reviens me chercher* » de Smaïn à 15h30, Salle des fêtes (Tarif A).

Vie Associative

Le 03 février, Matches du P.P.C.R.

Les 22, 23 et 24 février 2019, Théâtre patoisant « *Qué drole d'escole !* », Salle des fêtes (ouverture des réservations à partir du 04 janvier 2019).

Les 08 et 09 mars, Grande collecte nationale des Restos du Cœur, Grandes et moyennes surfaces participantes.

Les 10 et 24 mars, Matches du P.P.C.R.

Le 30 mars, Concert de printemps de l'Harmonie à 19h30, Salle des fêtes.

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentille (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Gillard (03.27.65.89.50).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouver nous sur www.mairie-recquignies.fr